

Vers une gouvernance des données au service des missions de l'établissement et de son pilotage

Lab'U #3 Contrôle de gestion et gouvernance de la donnée
AMUE, 21 mars 2022 (Paris)

Genèse

- ✓ La gouvernance des données (GDD) est un pré-requis pour disposer d'un outil de pilotage efficient
- ✓ La mise en place d'une démarche qualité basée sur une approche processus est un pré-requis pour disposer d'une GDD efficiente
- ✓ La formalisation du processus de GDD est indispensable pour garantir sa bonne mise en œuvre

Cartographie des processus *Université Côte d'Azur*

Attentes et besoins des parties prenantes (étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs, partenaires...)

Processus de Pilotage

Stratégie
(STRA)

Pilotage et décisions
(PIL)

Organisation et
Management de la Qualité
(ORG)

Evaluation interne et
amélioration continue (EVA)

Processus Cœur de métier

Recherche, Valorisation et Innovation (RVI)

Formation initiale et tout au long de la vie des apprenants
(FOR)

Développement International (DI)

Processus Support

Affaires juridiques et
institutionnelles (AJI)

Ressources humaines, Santé et
sécurité au travail (RH)

Finance, Budget, Achat,
Comptabilité (FIN)

Patrimoine et
développement durable
(PDD)

Gestion des Systèmes
d'Information (GSI)

Communication et
marque (COM)

Relations entreprises
(RE)

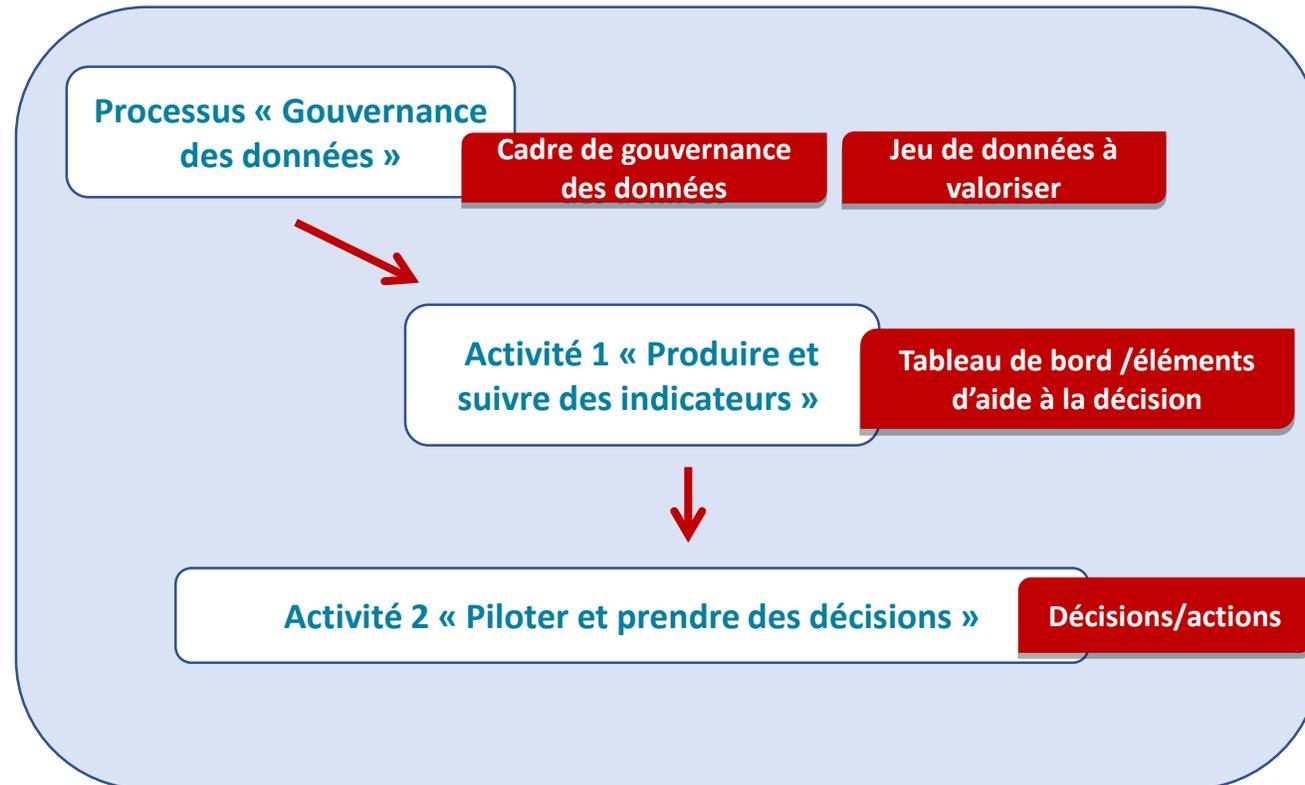
Logistique, sécurité du
site et accueil (LOG)

Documentation et
connaissances (DOC)

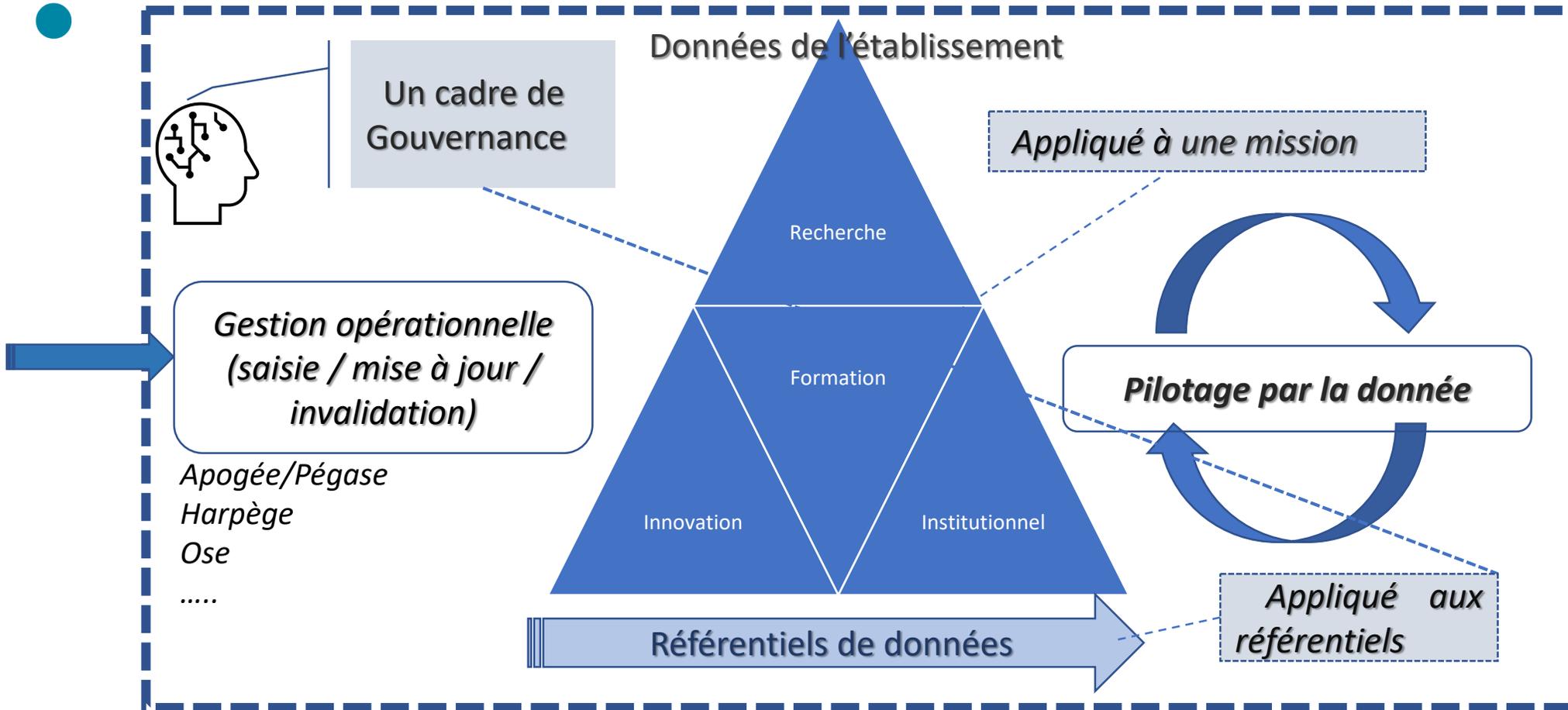
Etudiants formés, diplômés et insérés, résultats de recherche valorisés,...

Processus
qui concernent les
processus cœur de
métier et les processus
supports

Focus → Processus Pilotage et décisions



La GDD à l'université



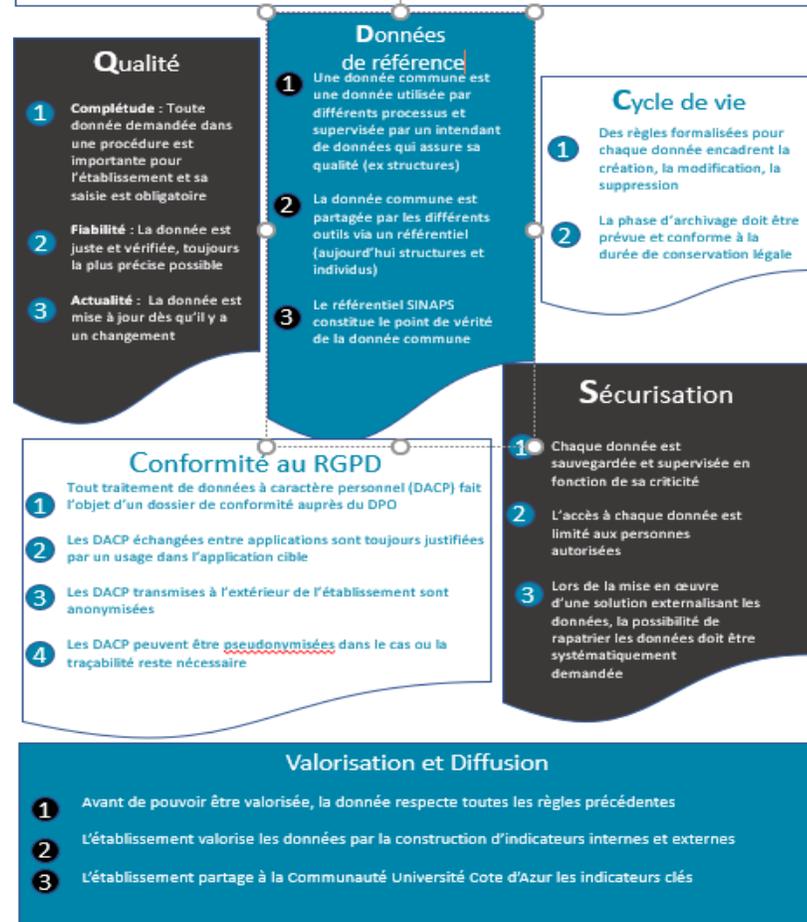
CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES

« La donnée est un actif stratégique utilisé et valorisé par l'établissement »

Rôles et Responsabilités

Chaque donnée du Système d'information a un propriétaire, un ou des producteurs et un ou des utilisateurs

- 1 Le propriétaire de la donnée est responsable de la qualité de cette donnée
- 2 Le producteur de la donnée respecte les procédures de saisie établies par le propriétaire
- 3 Les utilisateurs s'engagent à faire remonter les défauts de qualité constatés



La donnée est un actif stratégique utilisé et valorisé par l'établissement

Cadre de gouvernance des données

Méthodologie

- Définition et systématisation des bonnes pratiques dans **un livrable synthétique**
- Construction collaborative

GDD : Rôles et responsabilités

- 1 Chaque donnée du Système d'Information a un propriétaire, un ou des producteurs et un ou des utilisateurs
- 2 Le propriétaire de la donnée est responsable de la qualité de cette donnée
- 3 Les producteurs de la donnée respectent les procédures de saisie établies par le propriétaire
- 4 Les utilisateurs s'engagent à faire remonter les défauts de qualité constatés

Utilisateur : processus Calcul de la soutenabilité de l'OF

Propriétaire : Direction des Etudes et de la Formation (DEF)
Producteur : Scolarités et DEF

Maquette

Inscriptions étudiants

Propriétaire : Direction des Etudes et de la Formation (DEF)
Producteur : Scolarités et DEF

Propriétaire : DRH
Producteur : Services RH de proximité et DRH

Potentiel enseignant

Services d'enseignement

Propriétaire : DRH
Producteurs : Services RH de proximité, enseignants et gestionnaires de départements

=> Deux processus impliqués : un processus métier (Formation) et un processus support (RH)

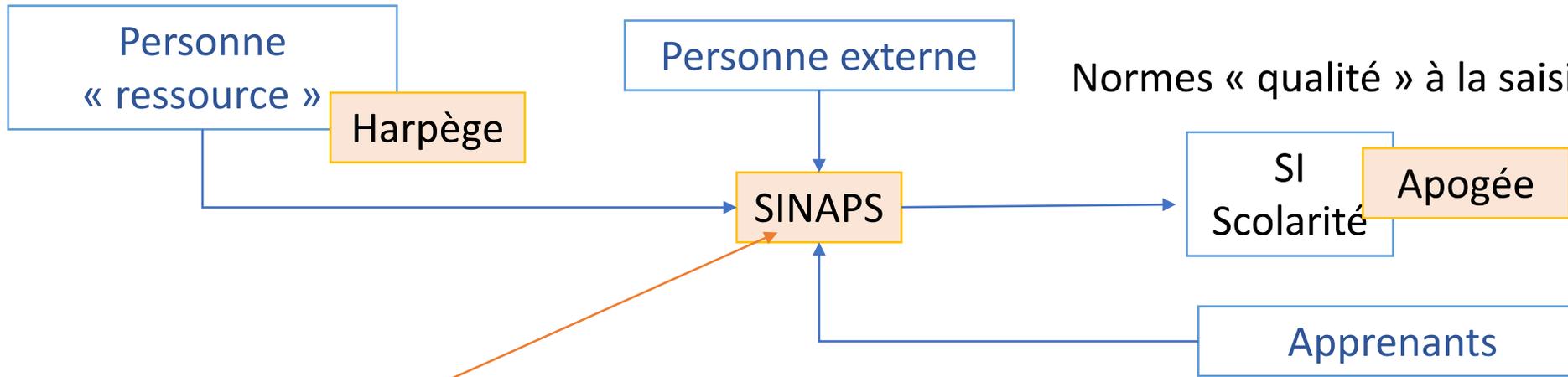
GDD : Qualité des données

- 1 **Complétude** : toute donnée demandée dans une procédure est importante pour l'établissement et sa saisie est obligatoire
- 2 **Fiabilité** : la donnée est juste et vérifiée, toujours la plus précise possible
- 3 **Actualité** : la donnée est à jour en temps voulu et elle est mise à jour dès qu'il y a un changement

Normes « qualité » à la saisie

Normes « qualité » à la saisie

Normes « qualité » à la saisie



Problématiques rencontrées

- Saisie tardive
- Données manquantes ou erronées
- Méconnaissance des interconnexions entre processus
- ...

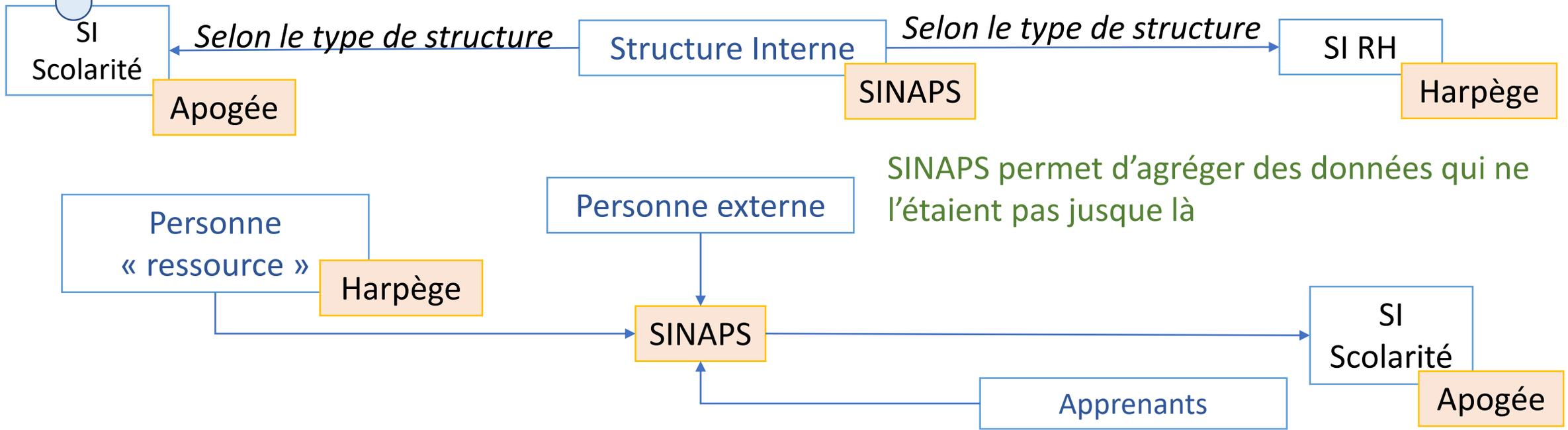
Identification de doublons intra SI RH ou SI Scolarité

Identifications d'informations pertinentes manquantes ou ne respectant pas une norme de saisie

GDD : Données de référence

1

- 1 Une donnée de référence (ou commune) est une donnée utilisée par différents processus et supervisée par un intendant de données qui assure sa qualité
- 2 La donnée commune est partagée par les différents outils via un référentiel
- 3 Le référentiel SINAPS constitue le point de vérité de la donnée commune



GDD : Cycle de vie

- 1 Des règles formalisées pour chaque donnée encadrent la création, la modification, la suppression
- 2 La phase d'archivage doit être prévue et conforme à la durée de conservation légale

GDD : Conformité RGPD

- 1 Tout traitement de données à caractère personnel (DACP) fait l'objet d'un dossier de conformité auprès du DPO
- 2 Les DACP échangées entre applications doivent toujours être justifiées par un usage dans l'application cible
- 3 Les DACP transmises à l'extérieur de l'établissement sont anonymisées
- 4 Les DACP peuvent être pseudonymisées dans le cas où la traçabilité reste nécessaire

GDD : Sécurisation

- 1 Chaque donnée est sauvegardée et supervisée en fonction de sa criticité
- 2 L'accès à chaque donnée est limité aux personnes autorisées
- 3 Lors de la mise en œuvre d'une solution externalisant les données, la possibilité de rapatrier les données doit être systématiquement demandée

GDD : Valorisation et diffusion

- Des rôles et des responsabilités pour les acteurs autour de la donnée
- Un impératif de qualité
- Un socle de données communes
- Un cycle de vie à respecter
- Une conformité au RGPD
- Un souci de sécurisation



Valorisation et diffusion

- 1 Avant de pouvoir être valorisée, la donnée respecte toutes les règles précédentes
- 2 L'établissement valorise les données par la construction d'indicateurs
- 3 L'établissement partage à sa communauté les indicateurs et les données clés ; ces indicateurs/données sont une référence

GDD : Premiers éléments de mise en œuvre

- Sensibiliser les pilotes de processus à la démarche de GDD pour une diffusion « top down » :
 - Impulser dans leur métier la culture de la qualité de la donnée,
 - Définir des calendriers de saisie à respecter et revisiter les processus en fonction
 - Expliquer l'impact pour le pilotage de toute saisie d'une donnée de base
- Etablir un inventaire/une cartographie des données utilisées par plusieurs processus
- Mettre en œuvre les 3 premières activités du processus de GDD (itération par processus)
 - Rôles et responsabilités sur les données de la cartographie
 - Qualité de l'ensemble des données avec une exigence particulière sur les données utilisées par différents processus
 - Données de référence (sous contrôle de SINAPS : plusieurs sources de données ou axes d'analyse)